
[Imprimer](#)

Action Logement Services, au service des salariés les plus modestes

Image

Jean Michel Royo, directeur général d'Action Logement Services, filiale du groupe Action Logement, était le 9 décembre dernier, l'invité du Grand Paris Live. [Voir le replay](#)

Action Logement Services a pour objectif de faciliter l'accès aux logements (sociaux et intermédiaires) des salariés des entreprises du secteur privé. Cet organisme collecteur de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) apporte une solution complète aux besoins des salariés et de leur famille.

Cette intervention a été l'occasion de découvrir certaines prestations comme:

- La garantie de loyer "Visale" pour les jeunes de moins de 31 ans,
- Le prêt de 40.000 € à un taux de 0,5% sur 25 ans en complément du prêt bancaire pour l'acquisition de la résidence principale,
- Le prêt à 0,5% pour des travaux d'amélioration de l'habitat
- L'accompagnement des salariés en mobilité: recherche de logements, d'écoles,
- Depuis cette année en raison de la crise sanitaire, des aides pour les salariés aux revenus les plus modestes en grande difficulté financière ont été activées. 100.000 foyers ont ainsi pu être aidés.

Le défi d'Action Logement Services en 2021 est de remettre à la location les logements vacants. Dans les faits ceci va se traduire par la mise en place: d'une garantie de loyer, une garantie de dégradation du logement ainsi que des prêts et subventions pour la mise aux normes des logements qui ne peuvent être loués en l'état.

On peut juste regretter que ces différents services ne s'adressent qu'aux entreprises de plus de 10 salariés excluant ainsi 2.100.000 TPE et 20% des salariés.